

LE

MONITEUR DE LA MODE.

MODES,

Renseignements divers, description des Toilettes.

Les toilettes d'hiver seront d'une élégance excessive, à en juger par les quelques nouveautés qui commencent à se montrer. Les étoffes surtout surpassent en somptuosité tout ce que l'on a vu jusqu'à ce jour.

Les robes à *quilles* naturelles, c'est-à-dire faites dans l'étoffe même, auront une vogue immense, il faut le croire, car tous les fabricants ont exécuté ce genre d'ornement, aussi bien sur les tissus de laine que sur les tissus de soie. Il y a, dans ce genre, des choses ravissantes.

Voici, en étoffes de soie, les dispositions hors ligne qui attirent l'admiration.

Des gros de Naples unis en nuances claires, telles que rose, bleu, blanc, vert-pomme, gris-perle, etc., avec *quilles* en velours blanc, bordées d'un effilé de soie blanche tissé aussi dans l'étoffe. Au milieu de la bande de velours, il y a une guirlande de roses aux couleurs fraîches et vives; cela est d'un effet délicieux.

Sur d'autres taffetas du même genre, les *quilles* figurent de grands nœuds en velours ou bien des bandes, soit droites, soit posées en échelle.

Quelques robes sont semées de fleurettes en velours, et les *quilles* forment des losanges ou de capricieux dessins qui serpentent sur la jupe. Enfin j'ai vu des moires antiques d'une beauté indescriptible; ce sont des robes à double jupe.

La première est bordée de plusieurs raies *bayadères* satinées, couleur sur couleur. La seconde est couverte, jusqu'à hauteur de 40 centimètres environ, du plus riche dessin broché qui se puisse voir. Ce dessin est en soie blanche, on dirait de l'argent. Ainsi sur fond rose, par exemple, jugez combien cela doit être splendide.

Les taffetas à rayures transversales seront encore très en faveur.

Viennent ensuite une foule de dispositions simples.

Les popelines, droguets, velours épinglés, veloutines, matelassés, brésiliennes, grisailles, se porteront pour demi-toilette, ainsi que je l'ai déjà dit.

Il y a d'autres tissus de fantaisie, la plupart à rayures transversales, pointillés, chinés, fleurettes.

Les tissus écossais seront parmi les préférés.

On n'abandonnera pas les volants, mais les robes à *quilles* et les doubles jupes jouiront d'une prédilection très marquée.

Depuis quelques mois, il s'est fait un grand nombre de mariages, et la fièvre de l'hymen continue. Quelques renseignements m'ayant été demandés pour les toilettes de mariée, je vais vous en décrire plusieurs; on pourra choisir.

Toilette riche :

Robe de moire antique recouverte de trois volants de dentelle, application de Bruxelles ou d'une double jupe entière aussi en dentelle.

Le corsage et les manches seront garnis de même.

La jupe, très ample, fera la traîne derrière et sera plissée à gros plis ronds à partir de chaque dessous de bras, si le corsage est rond. Devant, les plis de la taille seront plats comme d'habitude.

Si l'on veut, on peut faire des petites basques tailladées carrément entourées de dentelle.

Quand je dis petites, c'est comparativement à celles de

nos jupes pardessus. Elles doivent avoir 20 centimètres de hauteur toutes faites, sans comprendre la dentelle ou l'effilé dont on voudrait les border.

On n'entourera pas les fentes.

Les manches peuvent être fermées ou ouvertes. Dans le premier cas on les coupera larges, il y aura des plis du haut et du bas. On peut ajouter du haut un petit jockey.

Si elles restent ouvertes, on les composera de trois volants en biais garnis de dentelle, d'un bouffant et deux volants, ou bien elles seront d'une seule pièce, descendant plus sur le bras que dessous, et tailladées comme les basques du corsage.

Je dois ajouter que les manches ouvertes sont les plus habillées.

Les sous-manches seront en dentelle, assortie à celles de la garniture de la robe.

Le voile de même.

Autre toilette, moins riche :

Robe de moire antique, de gros de Naples uni ou en étoffe brochée.

Je dis que cette toilette est moins riche, parce que je supprime les dentelles, elle est néanmoins fort élégante.

Si l'on prend la moire antique, on mettra, soit à la hauteur des hanches, soit à la distance d'une double jupe, une belle frange résille en soie blanche. Je ne conseille pas une double jupe en moire, cette étoffe étant déjà bien lourde par elle-même. Cependant, d'après ce que j'ai dit plus haut à propos de la désignation des étoffes nouvelles, on a vu que l'on ferait des doubles jupes en moire. Les robes dont j'ai parlé, avec double jupe à galerie brochée, seraient d'une admirable beauté pour toilette de mariée.

S'il y a une frange résille à la jupe, le corsage et les manches seront ornés en harmonie avec le reste.

Voici une dernière mise, c'est la plus simple que l'on puisse adopter.

Robe de mousseline blanche unie à double jupe. Au bas de la première jupe un ourlet de 40 centimètres, à la seconde de 5.

Corsage rond montant, froncé en gerbe du bas.

Ruche de tulle uni, ou petite valenciennes à l'échancrure du cou.

Manches à trois volants ourlés, ou avec un bouffant et deux volants.

Sous-manches garnies de dentelle.

Si l'on veut, manches fermées façon *jardinière*, c'est-à-dire larges, froncées du haut et du bas, taillées en droit fil et à poignet.

On peut aussi les faire à quatre bouillonnés, alors les sous-manches seront à bouffants de tulle.

La robe de dessous doit être en taffetas blanc.

Voilà, je pense, des indications suffisantes. Je les ai prises chez madame Judenne, qui exécute journellement les plus ravissantes toilettes.

Les robes qui sortent de ses ateliers de couture habitent dans la perfection, et personne n'a plus de goût pour la composition des ornements; tout cela est jeune, coquet, élégant, plein de grâce et de distinction. Madame Judenne ne donne pas à toutes les femmes le premier modèle venu, elle sait créer, varier, selon l'âge, la tournure, le genre de chaque personne. Elle a enfin, dans sa spécialité, le vrai sentiment de l'art, et saisit tout de suite avec un tact parfait ce qui convient le mieux à ses belles clientes. Je vous recommande particulièrement sa maison.

Les corsages restent très montants pour toilette de ville. Ceux des robes du soir seront toujours décolletés.

On fait beaucoup de petits fichus à longs pans, en étoffe pareille aux robes. Ils sont ornés de velours, d'effilés ou de ruches en ruban, quand les robes sont en soie.

Sur les gazes légères, les mousselines, organdis, tarlatanes, on met les ravissantes fantaisies créées par mademoiselle *Anna Loth*. Ce sont des espèces de pèlerines courtes, pointues ou arrondies derrière, ordinairement en tulle pointillé, garnies de dentelle et illustrées de plusieurs rangées de velours diversement disposés ou de ruches en ruban. Devant on pose un et même parfois plusieurs nœuds, selon la forme du fichu.

Le velours et la passementerie seront encore généralement employés pour ornements de robes et confections.

Quelques jupes se garnissent de nouveau en tablier devant; cela est toujours fort distingué.

Les doubles jupes, dont la seconde seulement est bordée d'un haut effilé, plaisent infiniment; c'est un genre à la fois élégant et simple.

Je viens de voir une robe de taffetas noir qui avait pour quilles, de chaque côté, un lé de peluche gros bleu, sur lequel s'étalait un treillage de petits velours noirs.

La fantaisie a plus de liberté que jamais. On fait de tout et chaque chose trouve sa place.

Les mantelets et les châles en dentelle noire à volants, sont le complément obligé des riches toilettes, et ils serviront cet hiver, pour soirée, théâtre et concerts.

Les volants de dentelle noire resteront aussi en faveur.

Nous rappelons, à ce propos, les belles dentelles de Cambrai, qui ont aujourd'hui tant de vogue. Chaque femme aime à suivre la mode, et toutes ne peuvent pas faire monter leur budget de dépense au même chiffre, mais il est facile de concilier les exigences de l'élégance avec celles de sa position de fortune, depuis que MM. *Ferguson* aîné et fils, ont créé tant de merveilles.

Les dentelles de M. *Ferguson* aîné sont souples comme celles de Chantilly. Les plus belles soies cuites entrent dans leur fabrication; elles ont une extrême solidité, et rien n'égale la somptuosité de leurs dessins. Les femmes les plus riches font aujourd'hui usage de la dentelle de Cambrai, et cela ne nuit point aux autres, car on achète des deux. Pourquoi non, en effet, quand on a assez de fortune pour se permettre la variété dans ses fantaisies?

Les personnes forcées de calculer avec leur bourse, prennent les dentelles de Cambrai seules, et, en vérité, l'œil le plus exercé se trompe sur l'origine de leur naissance.

M. *Ferguson* aîné fabrique aussi ces charmantes dentelles *Lama*, si commodes parce que rien n'altère leur tissu, dont on fait des petits mantelets et des pointes fort coquettes, ainsi que des volants de robes et de confections. Nous vous les recommandons pour garnitures de basquines, elles sont d'un prix modéré et d'une solidité à toute épreuve.

Puisque je parle des articles de la maison *Ferguson* aîné et fils, je dois citer encore, parmi les dentelles de Cambrai, de nouvelles voilettes rondes ravissantes, des coiffures, cols et manches.

Parlons un peu des chapeaux.

On en portera beaucoup de velours plain, mais en nuances claires, telles que bleu, rose, vert, pensée, mauve, groseille. S'il s'en fait en noir, ce ne sera que pour le négligé.

Le velours royal aura aussi une grande vogue.

Ce que l'on nomme velours royal est à côtes très fines.

Les formes nouvelles avancent sur le front et sont plus grandes que celles de cet été.

Les bavolets se font encore assez descendants; tous se recouvrent de hautes blondes qui les dépassent.

Je vais vous désigner quelques modèles pris dans le magasin si en renom de madame *Alphonsine*.

Premier modèle :

Chapeau de velours pensée bordé d'un biais en velours noir royal blanc. Fond fuyant plissé. Une haute dentelle lisse renverse au bord de la passe, bouquet de plumes blanches de côté.

Deuxième modèle.

Chapeau de velours groseille. Pour ornement, une couronne de feuillage en velours de même nuance.

Dans l'intérieur, petites grappes de mûres en velours groseille.

Troisième modèle :

Chapeau de velours royal vert, mélangé de satin semblable. Une haute dentelle noire serpente tout autour, couvre le bavolet et vient retomber en voilette sur le devant de la passe.

Quatrième modèle :

Chapeau de velours plain bleu de ciel. Fond taillé d'un seul morceau. Pour ornement, enlacement de velours bleu d'où s'échappent des têtes de plumes *thibet*. Ceci est une grande nouveauté.

Cinquième modèle :

Chapeau de velours écossais, orné de dentelle noire.

On dit que ce genre d'étoffe va être très employé pour modes; j'en doute, parce que, en général, le bariolage des couleurs ne va pas à toutes les toilettes. Il est vrai qu'ayant toujours plusieurs chapeaux, on les assortit avec les robes.

Sixième modèle :

Chapeau de crêpe blanc recouvert de tulle moucheté noir. Pour ornement, une couronne de velours ponceau bouillonné qui entoure à la fois le bord de la passe et le bavolet. D'un côté, un bouquet de plumes blanches; dans l'intérieur, branches de fruits et feuillage en velours ponceau.

Ce délicieux modèle se reproduit en toutes nuances.

Septième modèle :

Chapeau *arc-en-ciel*, en velours plain mauve. Sa dénomination lui vient de ce que le bord est composé de plusieurs nuances, mauve, rose, orange. La forme est ravissante. Il est orné de dentelle noire et de fleurs de cactus, répétant les diverses couleurs réunies dans le chapeau.

Pour jeunes filles, madame *Alphonsine* fait de gracieux modèles en taffetas vert, pensée, bleu de Prusse, coquettement enjolivés de ruches.

J'en ai vu plusieurs en crêpe foncé.

Les modes de madame *Alphonsine* sont fraîches, charmantes, et ne ressemblent en rien aux modèles vulgaires que l'on rencontre. Elles ont un je ne sais quoi qui plaît tout d'abord. On voit qu'une main habile a présidé à leur création, et l'on ne se lasse pas de les admirer. Nos grandes élégantes affectionnent particulièrement le magasin de madame *Alphonsine*, où l'on trouve à la fois variété dans les modèles et bon goût.

Je ne finirai pas cette revue sans vous rappeler la maison de commission *Lassalle et comp.*, car voici l'époque de l'expédition des modes d'automne et d'hiver. La plus grande célérité est apportée dans tous les envois faits par M. *Lassalle*, et ils sont dirigés avec une entente parfaite, autant pour la nouveauté et l'élégance des objets que pour la modicité de leurs prix. Étoffes, dentelles, cachemires, bijoux, meubles, etc. La maison *Lassalle* se charge des envois les plus étendus.

Je dois répéter, pour les nouvelles abonnées dont le nombre s'accroît chaque jour, que l'on reçoit de la maison *Lassalle* tous les échantillons et devis demandés, et même des marchandises à choisir (sans obligation d'achat). Ces avantages sont immenses et d'une extrême commodité pour les personnes éloignées de Paris. Nous les engageons vivement à prendre pour intermédiaire la maison *Lassalle et comp.*

Madame Juliette LORMEAU.

MAISONS CITÉES.

Judenne (Madame), rue Louis-le-Grand. Robes.

Anna Loth (Madame), rue de la Paix, 42. Lingerie et Nouveautés.

Ferguson aîné et fils, rue des Jeuneurs, 40. Dentelles de Cambrai.

Alphonsine, rue du Helder, 42. Modes.

Lassalle et Cie. Commission générale, rue Louis-le-Grand, 39.

GRAVURE DE MODES N° 508.

TOILETTE D'AUTOMNE.— Chapeau en velours, orné de plumes, d'une dentelle noire, et de brides en ruban n° 22, à rayures et bayadères en velouté.

La passe avance sur le front et n'est que modérément creusée aux joues. Le fond et le bandeau de calotte sont plats, en velours. Le bavolet est en velours.

Une dentelle noire de 5 centimètres est posée au bord de la passe en voilette, elle retombe sur le haut du front et retourne derrière la passe sur les côtés.

Une haute dentelle noire couvre et dépasse le bavolet. Une large plume part de droite, se couche à gauche sur le chapeau, et le bout est retourné de manière à garnir le côté gauche au-dessus du bavolet.

Bandeau et ruches en blonde sous la passe. A droite est posé un nœud de ruban de velours épinglé vert.

Burnous en drap ourson, c'est-à-dire à laine assez longue avec l'envers tigré, sans doublure, orné de longs glands en cordonnet de soie, et bordé, à cheval, d'un lacet de soie couleur sur couleur.

Ce vêtement, très ample, est taillé de façon à être un peu ajusté devant. Il ferme droit sur le corsage par six boutons et six boutonnières.

Le capuchon et le collet sont d'une seule pièce. Le capuchon ne commence qu'à partir de l'entaille faite au collet à partir de l'épaule.

Le collet laisse devant un écart de 5 centimètres. Il est plat, et forme devant deux pointes garnies chacune d'un gland.

Il y a deux glands au capuchon, l'un sur le bord, l'autre à la pointe.

La manche est bien séparée du vêtement. L'emmanchure est grande, mais la manche est plate. Du haut elle va en s'élargissant carrément sur le bras, et retombe très longue derrière.

Un gland garnit l'angle du devant. Derrière, ce burnous est très ample et taillé en *talma* sans creuser les coutures.

Robe en moire antique.

TOILETTE DE VISITE.— Chapeau en crêpe blanc recouvert d'une résille en tulle noir brodé de petites perles en jais noir, orné de blonde blanche et de petits grelots en jais noir.

Sur le bord de la passe et du bavolet, il y a une chicorée en crêpe blanc.

Deux blondes, l'une de 4 centimètres, l'autre de 5, bordent la passe et se retournent de côté, pour ensuite retomber au bas du bavolet.

Des petits grelots de jais retombent de distance en distance dans les plis de la blonde. Il y en a deux rangs à la passe et un seul au bavolet.

Robe en taffetas noir ornée tout simplement, au corsage et sur la manche, d'agrafes en passementerie de soie et de jais.

Le corsage est montant et plat. Il forme le gilet devant par deux pointes légèrement écartées et bordées d'un petit liseré.

Quatre agrafes le ferment depuis le col jusqu'à la hauteur de la taille.

Un *châle* en taffetas noir, large de 7 centimètres sur l'épaule et se réduisant à 3 au bas devant, est monté sur le corsage sous un petit liseré, et terminé au bord extérieur par un effilé *tom pounce* en cordonnet. Des agrafes en passementerie (soie et jais)

en composent l'ornement. Ce châle ou cette berthe est moins creusé derrière que devant.

Sous le châle, à l'épaule, sort un petit jockey arrondi garni d'une agrafe et bordé d'un effilé qui cache le haut de la manche.

La manche, très large et presque aussi longue que le bras, a son ampleur retenue par des plis à l'épaule et retenue aussi par des plis arrêtés à partir du poignet sur une hauteur de 12 centimètres.

Le bas de la manche, qui est garni de deux rangs d'effilés et d'une dentelle qui retombe sur le bracelet et la naissance du gant, est juste assez large pour livrer passage à la main.

Cette manche est toute en droit fil.

Une patte en taffetas, bordée d'un effilé, est posée sur la partie plissée du bas de la manche et vient croiser sur chaque côté, maintenue sous une agrafe.

La jupe est double. Celle de dessus ouverte droit devant, et ne s'écartant que par le mouvement et l'ampleur de l'autre, dont elle ne découvre que 12 ou 15 centimètres au bas.

La jupe de dessus est terminée par un ourlet de 6 centimètres.

L'ABBÉ BERTHELOT.

(Voyez le numéro précédent.)

Couvrant ses yeux de sa main, l'abbé Berthelot se recueillit un moment et commença ainsi :

Emmanuel Berthelot de Granval, mon père, capitaine de vaisseau dans la marine française, mourut en 1802, de la fièvre jaune, à Saint-Domingue. Ma mère avait été déjà plus d'une fois éprouvée par le malheur : elle avait eu plusieurs enfants qu'elle avait perdus successivement à un âge auquel ils ont coûté assez de soins et donné assez de gages de leur intelligence et de leurs sentiments pour motiver un amour dont la nature n'est pas avare. Elle les avait perdus vers leur cinquième année. La funèbre lettre d'avis du ministère de la marine l'avait surprise au moment où elle écrivait à mon père pour lui annoncer ma naissance prochaine. La mort semblait s'acharner à frapper notre famille !

Anéantie par ce nouveau coup, la pauvre femme s'abandonna tout entière à sa douleur, sans y réfléchir, sans la mesurer, sans la regarder même : elle fit comme les malheureux qui se noient, et qui, renonçant à tout espoir, se sentant perdus sans ressource, ferment les yeux et se laissent aller au courant qui les roule et les entraîne.

Cependant l'inexorable nature vint bientôt réclamer les droits de l'individualité. Ma mère ouvrit les yeux sur elle-même, et, en sentant remuer dans son sein l'enfant qu'elle portait, une pensée consolante, quoique timide encore, un lointain espoir lui apparut. Mais au même instant, un subit effroi la saisit. L'horrible pensée que Dieu pouvait lui reprendre, comme il avait fait des autres, la fragile créature qu'elle allait mettre au monde, rempli d'une telle épouvante l'esprit de cette mère douloureuse, qu'elle jura, pour que son enfant lui fût laissé, de le consacrer au ciel.

Ce vœu, fort naturel sans doute, était au fond fort peu légitime : il engageait une personne que l'on ne consultait point et sur laquelle tout le poids en devait retomber, tandis qu'il n'était pas le moins du monde onéreux pour celle qui le prononçait. Un pareil engagement pouvait être gros de malheurs et de souffrances pour l'être en faveur duquel il était pris ; mais les

femmes, en général, et les mères en particulier, sont aveugles dans leur amour.

Ma pauvre et chère mère n'avait pas vu au delà de quelques années; elle n'avait rien aperçu par-dessus l'enfance; elle n'avait tenu aucun compte des passions qui existent toutes en germe dans le cœur de l'homme, des inspirations, des révélations, des lumières, des élans vainqueurs qui s'épanouissent avec la jeunesse. Il lui avait semblé que vivre était le suprême bien, sous quelque condition que ce fût, et l'idée ne lui était pas un seul instant venue que son fils, — et elle croyait à un fils! — que son fils fait homme pourrait demander à rompre le marché, dût-il payer le dédit de la mort.

Ce fut un fils, en effet, qui vint au monde. Nourri, élevé par sa mère, l'enfant se développa sous ses yeux, fort, actif et vivace. A dix ans, il fallut m'envoyer au séminaire. Je quittai la maison maternelle, pleurant ma mère et la liberté.

La vie de la pauvre veuve redevint sombre: elle voyait rarement son fils. Le premier jour de la séparation, elle était venue pleurer devant le portrait de son mari. Heureuse mère, elle n'avait plus, depuis longtemps, pour ce souvenir, qu'une calme mélancolie; retombée à sa solitude, elle lui rendit ses pleurs. Cette triste contemplation devint un culte habituel, et elle ne manqua plus, chaque jour, à son offrande de larmes. Son fils, le souverain de son cœur, une fois en exil, elle ne trouva rien de mieux, pour combler le vide qu'il laissait, que la restauration de ses douleurs.

Je souffris aussi, sans doute; mais, quoique d'une nature active et ardente, élevé par une femme, j'étais doux, timide et soumis: je me courbai sous le joug.

Mes premières pensées cependant, je dois le dire, avaient été séditieuses et rebelles; mais j'avais rencontré un leurre offert à ma fougue première, l'étude, sur laquelle je me précipitai avec désespoir.

Quels que soient les motifs qui le déterminent, jamais le labeur n'est infécond. J'y trouvai des satisfactions imprévues et immenses qui m'empêchèrent de m'apercevoir que j'étais passé, pour ainsi dire, de l'état sauvage à l'état domestique. Le torrent aventureux et désordonné qui, tantôt oppresseur et tantôt opprimé, impuissant, destructeur, triomphant et vaincu, devait, selon ses impulsions aveugles, creuser lui-même son lit à travers des régions inconnues, coula rapide encore, mais égal et discipliné, entre les bords réguliers et rigides d'un canal creusé d'avance.

L'attention se porta sur moi; on me prit pour un sujet remarquable; peut-être exagéra-t-on les résultats d'une ardeur à laquelle je n'avais nul mérite; mais le bruit de mes succès monta jusqu'aux princes de l'Église, et l'on me considéra bientôt comme l'une des gloires futures du sacerdoce. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sous l'empire de mon exaltation propre et des éloges que je reçus des hommes les plus éminents, ma vocation se déclara, et que l'amour de ma profession s'empara souverainement de moi.

Cependant, à l'époque où l'adolescent devient homme, de bizarres visions avaient traversé l'horizon si pur de ma foi: une vague inquiétude, une agitation étrange s'étaient manifestées en moi; des sensations brûlantes avaient couru dans mes veines; de splen-

dides lueurs avaient ébloui mes regards; mais une piété profonde me soutint contre ces sourdes menaces de rébellion humaine, et le fleuve mugissant des passions, près de faire irruption et de se répandre, fut contraint de refluer vers sa source, condamné à n'épancher jamais le tribut de ses eaux.

Un jour, un domestique vint me chercher: ma mère était malade et demandait qu'on voulût bien me laisser quelques jours auprès d'elle. Je la trouvai alitée; ses traits étaient calmes et sereins, et portaient plutôt les traces du chagrin que celles de la maladie. Le teint était de cire, les lèvres amincies et bleuâtres, le nez effilé: l'orbite de l'œil paraissait agrandi, et la pupille démesurément dilatée. Un éclair de joie et de triomphe illumina son visage à la vue de ma florissante jeunesse; elle me serra dans ses bras, croisant sur moi ses mains amaigries et presque diaphanes, et pleura silencieusement sur mon front, en tournant ses grands yeux vers le portrait du capitaine Berthelot de Grandval, qui semblait s'animer dans son cadre.

Je venais assister à la mort de ma mère: deux jours plus tard, elle n'existait plus.

Mon désespoir fut immense; vous savez, madame la comtesse, tout ce que peut être une douleur semblable à celle qui me frappait.

Les jours, les mois, quatre années s'écoulèrent au milieu d'un travail sévère et d'une réclusion continue. J'atteignais vingt-deux ans, le moment était venu où j'allais enfin recevoir les premiers ordres.

Madame de Villemur, ma plus proche parente, ma tante par alliance du côté de ma mère, crut devoir provoquer alors un conseil de famille à l'effet de s'assurer si j'embrassais de plein gré et en parfaite connaissance de cause l'état ecclésiastique. Je comparus devant ce conseil, et il fut décidé, malgré toutes mes protestations, que je quitterais le séminaire pour trois mois, pendant lesquels je devais, en manière d'épreuve, rentrer dans le monde et y vivre en contact avec toutes ses séductions. J'acceptai cette décision sans bravade, mais avec une grande joie en moi-même et une parfaite sécurité. L'intention de madame de Villemur et du conseil n'était pas de me détourner de la voie où j'étais entré; c'était, je dois le reconnaître, une pensée parfaitement sage et clairvoyante qui les guidait: ils ne voulaient pas que je m'engageasse sans connaître toutes les conditions et la valeur des conditions du pacte. La maison de madame de Villemur devait me servir d'asile.

Madame de Villemur était veuve depuis longtemps et n'avait pas d'enfants. Vieille, elle aimait la jeunesse et recevait beaucoup de monde, à Paris où elle passait l'hiver, et à sa campagne de Meudon où elle demeurerait tout l'été. Sa fortune, sans être considérable, suffisait à rendre sa maison attrayante; et, ancienne femme de plaisir, elle s'entendait à merveille à faire de sa résidence un lieu très agréable. Elle avait un grand goût pour moi, et avait toujours manifesté une affection et une estime des plus vives pour ma mère.

Il me fallut donc faire mes adieux à ce séminaire où s'étaient écoulées de si pures et de si tranquilles années! Je franchis la cour sablée, déserte et sonore, la porte s'ouvrit, je posai le pied sur le seuil: un pas de plus me mit à même le monde! Quittant l'eau dormante du port, le jeune vaisseau prenait la mer. Les

grands murs lisses à base verdâtre des bâtiments se dressaient dans leur ombre claustrale, comme les parois d'un immense sépulcre, béant, nu, sombre, froid et morne : au dehors vibrat une atmosphère molle et lumineuse, verdoyaient des arbres, gazouillaient des oiseaux, resplendissait enfin la vie dans toutes les choses. Tout ébloui de cette transition qui ne m'avait jamais frappé, je gagnai, en sortant du séminaire d'Issy, la route qui conduit à Meudon.

Il était huit heures du matin, d'un matin du commencement de mai. Le temps était calme, le ciel sans un nuage. Le soleil versait sa lumière encore pâle sur la terre moite et chaude du printemps, terre pleine de germes et d'ardeurs, terre amoureuse, comme disent si poétiquement les jardiniers de nos pays. Les hauts trembles de la route avaient couvert le sol de leur chatons flétris, et, parmi leurs branches ombragées de feuilles tendres, voltigeaient des couples pétulants de pinsons, jetant au vent leurs fanfares retentissantes. Un air tiède et pénétrant descendait des hauteurs boisées de Meudon et de Verrières, chargé d'arômes, imprégné de senteurs, encore tout parfumé de son passage à travers les vergers en fleur, les genêts et les bruyères des landes, les aubépines des hal-liers !

Je me sentais dans un état bizarre : j'ai dit que le soleil était pâle ce jour-là, c'est qu'en effet tous les objets me semblaient baignés de leurs phosphorescentes, et que la nature entière ne me paraissait que dans l'étrange clarté des rêves. J'arrivai fort troublé chez madame de Villemur, qui m'accueillit avec une extrême bienveillance, et qui fit de son mieux pour me mettre à mon aise. Mais je restai distrait, presque hébété, et sans trop de conscience du milieu dans lequel je me trouvais jeté.

— Nous n'avons personne aujourd'hui, me dit madame de Villemur d'un ton tout maternel ; nous serons seuls, je n'ai pas voulu vous effaroucher ; mais demain j'attends une visite, et dimanche nous aurons du monde. Ah ! je vous en prévient, ajouta-t-elle en riant de mon air ébahi, il va falloir jeter un peu votre petit collet aux orties !

Moi, je baissai la tête et retombai dans mes réflexions, à la poursuite d'une chimère, la définition de mon état, qui m'inquiétait beaucoup.

— Seriez-vous indisposé, mon cher enfant ? me demanda ma tante.

Cela m'ouvrit une idée, et je pensai que j'allais être malade, ce qui me calma un peu ; car j'étais poursuivi par de naïves terreurs d'obsessions et d'influx démoniaques.

La maladie qui couvait en moi n'était pas du corps, mais de l'âme.

Le lendemain, qui fut le jour le plus mémorable de ma vie... — c'était, dit l'abbé Berthelot, l'œil perdu dans le vide et comme se parlant à lui-même, c'était le 10 mai 1825... — Après un silence d'une deminute environ, le pauvre abbé poussa un soupir et reprit sur le ton du récit :

— La visite attendue par madame de Villemur s'accomplit : c'était une jeune fille avec son père. Cette jeune fille me parut d'une merveilleuse beauté. Ma tante me présenta en demandant pardon pour ma gaucherie, et mademoiselle de... elle s'appelait Valentine aussi, dit en s'interrompant l'abbé profondé-

ment ému... comme vous, se hâta-t-il d'ajouter. Oh ! je sens encore sur moi le regard qui tomba de ses yeux !

— Eh bien ! l'abbé, me dit en riant madame de Villemur quand nos visiteurs furent partis, comment trouvez-vous Valentine ?

Et comme j'en faisais un ardent éloge :

— Eh ! là, là ! calmez-vous, me dit ma tante ; lors même que vous seriez disposé à remplacer l'ordination par le sacrement du mariage, elle ne serait pas pour vos beaux yeux.

J'appris alors que Valentine était fort riche, et qu'elle devait épouser, quelques mois plus tard, un gentilhomme très honorable, et possesseur, comme elle, d'une immense fortune. Quoique je n'eusse absolument aucune idée sur ce fait et que je n'éprouvasse pas l'ombre d'un désir que je ne pusse formuler, cela me causa un chagrin très vif, et j'eus toutes les peines du monde à retenir mes larmes. Mais presque aussitôt mon ciel assombri s'éclaira : je sus que Valentine allait habiter Meudon, qu'elle passerait chez nous la journée du dimanche, et que sans doute elle y reviendrait souvent. Je me gardai bien de réfléchir alors sur les sentiments profonds qui commençaient à sourdre au fond de moi-même, moi qui m'obstinais, la veille, à vouloir percer le mystère des sensations toutes superficielles dont je m'alarmais ! Assuré de ma journée du dimanche, je restai dans un calme hypocrite, qui rendait, selon moi, superflu tout examen de conscience. Je voulus croire qu'une défiance exagérée de soi n'était qu'un appel à la tentation ; qu'un retour sur des instants qui n'avaient pas été sans intérêt pour moi, — je daignais en convenir, — ne serait peut-être qu'un prétexte pour m'occuper d'une personne à laquelle il était fort inutile de songer ; qu'enfin il ne convenait pas de charger mon esprit de préoccupations futiles et mondaines.

Ces belles considérations traversèrent rapidement ma pensée, et les saluant de mon dédain, je me hâtai de chercher un meilleur emploi de mes méditations. — C'est ainsi, madame la comtesse, que naissent les passions : obscures, fugaces, insaisissables à leur début, elles trouvent toujours pour les servir, chez les individus les plus simples et les plus sincères, comme chez les plus forts et les plus clairvoyants, un fonds incroyable d'adresse et de ruse. Si ce n'est pas par la rapidité avec laquelle elles se meuvent, se transforment et se mêlent parmi nos plus calmes sentiments qu'elles échappent, c'est par leur immobilité profonde, qui fait qu'on passe auprès d'elles sans les apercevoir. Comme les animaux des régions polaires revêtent la livrée des neiges et les animaux du désert celle des sables, les passions, pour mieux tromper les regards, prennent aussi des aspects appropriés aux milieux où elles éclosent.

Enfin se leva le soleil de ce dimanche discrètement attendu ! La journée fut belle comme celle d'aujourd'hui, à cette différence près que c'était mai au lieu d'octobre. Il avait plu aussi la nuit, mais une de ces pluies de printemps, tièdes et fécondes, qui doublent en quelques heures les puissances de la végétation.

Il vint quelques personnes, on me présenta, je parlai : je n'ai jamais su ce que j'avais pu dire. Puis elle parut avec son père. Elle me sembla comme dans un nimbe d'or. On se répandit dans le jardin, où l'on

se promena longtemps, bien que les allées ombragées fussent très humides encore. On riait quand les charmes, agitées par un souffle de la brise, ou quelque arbre heurté au passage, faisaient pleuvoir sur les promeneurs les gouttelettes retenues dans le creux des feuilles. J'entends encore son rire à elle, si frais et si harmonieux. Pour échapper à ces ondées inattendues, elle avait des mouvements d'une grâce étrange. Où elle allait, j'allais, entraîné passivement à sa suite, comme un satellite dans l'aire de l'astre qui l'attire. Je ne puis exprimer ce qui se passait en moi : bercé par un concert délicieux de parfums et de murmures, il me semblait être soulevé au-dessus du sol et marcher de la marche uniforme des ombres ; mon âme ne percevait plus par mes organes, mais par une sorte de transmission directe : je vivais dans une hallucination ! Cet état surhumain cessa tout à coup, et je rentrai subitement dans la possession de moi-même : elle venait, dans un de ses brusques mouvements, de se retenir machinalement à mon bras.

Au dîner, un vieux monsieur raconta qu'un certain abbé, alors célèbre, lui avait parlé de moi, et il partit de là pour faire de ma personne un éloge excessif, dont je ressentis un plaisir tout nouveau pour moi.

La soirée fut fraîche : on resta au salon, où l'on fit de la musique. Madame de Villemur ayant proposé une contredanse, un jeune et bel officier de dragons de la garde royale vint inviter Valentine : cet officier, madame la comtesse, c'était le capitaine de la Comterie. Je lui jetai un regard de Caïn et je sortis. J'allai pleurer dans le jardin. Mais bientôt je me sentis attiré vers les fenêtres du salon demeurées ouvertes, et je me mis à espionner, à travers les persiennes, Valentine et son danseur. Comme ils étaient, pendant le repos des figures, adossés à la fenêtre où je m'étais posté, je pouvais les entendre. Dévoré d'une curiosité invincible, j'écoutai sans scrupule et sans remords. Le jeune officier disait des galanteries à la jeune fille ; il lui faisait la cour, et je pris là une bien étrange leçon pour un homme de mon habit. Alors, seulement, je m'aperçus que M. de la Comterie était beau, et je m'imaginai qu'il devait plaire à Valentine. Son uniforme me parut plus joli que ma soutane, et ses bottes fines et luisantes plus gracieuses que mes larges souliers de séminariste. Enfin je me sentis si humilié et si triste de la comparaison, que je ne voulus point reparaitre au salon et que je courus m'enfermer dans ma chambre.

Depuis ma sortie du séminaire, que de fautes déjà, que de sentiments coupables, que de manquements, non pas seulement au devoir du prêtre, mais au devoir de l'homme aussi ! Je pouvais encore m'arrêter, si j'avais voulu percer les nuées sombres et orageuses dont s'enveloppait mon âme ; mais je n'employai les facultés d'investigation et d'analyse dont le bon Dieu m'a pourvu, qu'à déguiser mes sentiments vrais, qu'à égarer ma logique. Des faits positifs, accomplis, ne furent plus pour moi que les assauts de la tentation, et mon devoir ne m'ordonnait-il pas de l'affronter et de la combattre ! Un vieux sage a dit : « Ce n'est pas le dernier pas qui fait la lassitude, il la déclare, sans y avoir pour cela plus de part que le premier. » Il en est de même pour les passions.

La partie la plus douloureuse de son récit allait évidemment commencer pour l'abbé Berthelot,

— Si j'ai insisté, madame la comtesse, dit-il après une pause, sur les origines d'un sentiment qui modifia profondément mon avenir normal, c'est que là, selon moi, est le véritable et le plus important enseignement. On sait très bien comment les passions se manifestent, on sait peu comment elles naissent : si l'on pouvait les surprendre au début de leur croissance insidieuse, on aurait toujours assez de force pour s'y soustraire, — car le plus sûr est encore de fuir devant elles, — et l'on ne serait pas obligé d'en venir à ces terribles efforts de volonté, qui les domptent, au prix de sacrifices et de douleurs immenses, ou à ces coupables lâchetés, qui les épousent, avec la déchéance et un inévitable châtement pour dot.

Cependant, reprit l'abbé, le lendemain de ce jour si rempli de mes fautes, j'eus, à mon réveil, un instant lucide, et j'en profitai pour arrêter la meilleure résolution du monde, celle de rentrer immédiatement au séminaire. Je ne me permis point de descendre au jardin pour ne pas éveiller mes souvenirs, et je passai toute la matinée à faire mes petits préparatifs de départ en fredonnant les cantiques de Saint-Sulpice, seules chansons que je connusse. Je ne me montrai qu'à l'heure du déjeuner, et je préparais déjà la phrase par laquelle j'allais annoncer ma détermination à ma tante, quand elle m'apostropha la première.

— Ah ! vous voilà, monsieur le sauvage, me dit madame de Villemur, se méprenant singulièrement sur le motif qui m'avait fait désertir son salon. Vraiment cela n'a pas de nom : le beau mérite de fuir le monde quand on ne le connaît pas ! Voyons, mon cher enfant, ajouta-t-elle en me prenant les mains, c'est de la niaiserie, il ne faut pas être comme cela. Si votre pauvre mère était là, elle vous dirait la même chose. Et puis c'est faire trop bon marché de ma vanité de tante, vous êtes bon à montrer. — Ici, elle se livra, pour m'encourager sans doute, à un éloge assez inopportun de mon esprit et de ma personne, et, après avoir passé tout le déjeuner à me sermonner dans ce sens :

— Allons, dit-elle en se levant, résignez-vous à m'offrir votre bras : cette pauvre Valentine est seule pour toute la journée, il faut profiter de cela pour aller lui faire une visite de bon voisinage. J'espère que vous vous mettez en frais, et que vous serez aimable pour vous faire pardonner votre escapade d'hier au soir. Comme elle était la seule personne de la société à laquelle vous n'eussiez pas daigné dire une parole, — je crois même que vous laissâtes sans réponse une ou deux phrases qu'elle eut la charité de vous adresser, — la pauvre enfant s'est imaginée qu'elle avait eu le malheur de vous froisser ou de vous déplaire, et elle a été assez bonne pour s'en préoccuper.

— Elle ! m'écriai-je avec un étonnement radieux, que ma tante ne comprit pas.

— Oui, elle : allons, venez, et sachez, monsieur l'abbé en herbe, qu'on peut très bien porter la soutane et être poli avec les femmes.

Il n'y eut en moi ni hésitation ni combat ; j'abdiquai à l'instant toute autorité sur moi-même, et je présentai mon bras à ma tante.

Que vous dirai-je ? cette seconde entrevue acheva de me vaincre. Notre visite fut assez longue pour que j'eusse le temps de rasseoir un peu mes esprits, et lorsque je quittai cette charmante et généreuse fille, je

me déclarai à moi-même que je pouvais sans crime me laisser aller au bonheur de l'aimer, pourvu qu'elle n'en sût jamais rien.

Vous le voyez, je glissais rapidement sur la pente fatale ! A compter de ce jour, je cessai d'interroger ma conscience, que je sentais fermement résolue à rester muette ; je n'eus plus à soutenir de discussion avec moi-même ; je me livrai tout entier au sentiment qui m'envahissait. Malgré l'honnête restriction que j'y avais mise, je n'en épiais pas moins, avec une sagacité singulière et une intensité de désirs toujours croissante, les témoignages, les révélations, les indices des sentiments secrets de Valentine. J'observais assez exactement la loi que je m'étais imposée de ne faire aucune allusion à l'état de mon cœur : mais, hormis cela, rien ne manquait à ma condition d'amant. Quelquefois je croyais surprendre chez Valentine les marques d'une réciprocité dont la pensée seule m'enivrait ; mais la liberté d'esprit, qu'elle conservait toujours, lui permettait de détruire, dans une mesure qui me condamnait au doute, l'effet produit par certaines phrases, certains airs, certaines façons d'être avec moi. Nous nous voyions souvent, et, bien que nos conversations n'eussent aucun caractère particulier, nous ne nous lassions pas de causer, et il était évident que nous éprouvions un vif plaisir à nous trouver ensemble. Elle venait chez madame de Villemur deux ou trois fois par semaine, et j'allais quelquefois chez elle. Un jour, j'y vis la personne qu'elle devait épouser : quoique cette personne ne fût pas d'un extérieur agréable, sa vue me laissa une grande tristesse.

Cependant le temps passait, je voyais avec épouvante approcher le moment de ma rentrée au séminaire. Une anxiété terrible me dévorait ; je ne supportais plus qu'avec une impatience de plus en plus vive les instants qui me séparaient de Valentine. J'errais dans les bois, cherchant les endroits d'où je pouvais apercevoir les toits de la maison qu'elle habitait, ou seulement les sommets des arbres de ce grand parc où elle se promenait peut-être, et alors je restais là des heures entières perdu dans des rêveries sans fin. Souvent, je rôdais autour de la maison même, attendant la sortie d'un domestique pour me donner la joie de prononcer le nom de Valentine en m'informant de sa santé. Le soir, quand tout dormait chez madame de Villemur, je m'échappais à petit bruit et j'allais regarder les fenêtres où je voyais quelquefois passer l'ombre de la jeune fille. A diverses reprises, j'escaladai les murs du parc, trouvant un bonheur insensé à parcourir les allées que j'avais parcourues avec elle, à m'asseoir sur le banc où elle s'était assise : je parlais aux charmilles qui, le jour, l'avaient regardée de leurs yeux verts, j'embrassais les arbres qui l'avaient couverte de leur ombre. Une fois, j'entendis la voix de Valentine, elle chantait des paroles italiennes sur un air triste et tendre. Je fondis en larmes, et je crus que je n'aurais jamais la force de sortir du parc et de regagner ma chambre. Oh ! quelle nuit ! presque une nuit des tropiques ! nuit chaude et parfumée ! Point de lune ; rien que des clartés d'étoiles, emplissant de leurs scintillements le champ noir et profond du ciel. Pas un souffle dans l'air. Partout sur les pelouses et sur les bordures des vers luisants teignant les herbes de leurs pâles et chétives lueurs. Un rossignol, comme invité par la voix de Valentine, voltigeant d'arbre en

arbre, et tantôt ici, tantôt là, faisant entendre à temps inégaux les phrases sans suite de son chant guttural et sonore ! Oh ! quelle nuit !

Le lendemain Valentine vint chez ma tante, dans un moment où je me trouvais seule avec elle :

— Quelle est donc cette romance italienne si mélancolique et si douce que vous chantiez hier au soir ? lui dis-je, sans réfléchir aux conséquences de ma question.

— Comment savez-vous que j'ai chanté une romance italienne ? demanda-t-elle avec plus de curiosité que d'étonnement.

— En revenant d'une promenade où je m'étais un peu attardé, j'ai passé devant votre maison et je vous ai entendue.

— Un peu attardé ! reprit-elle ; il était une heure du matin.

Je n'avais aucune conscience de la chronologie de mes actions.

— Ne pouvant pas dormir, ajouta-t-elle, je m'étais levée, j'avais ouvert ma fenêtre, et en entendant chanter le rossignol, l'envie m'était venue de chanter aussi : j'ai chanté comme l'oiseau de nuit, un chant triste, la romance du *Saule*. Mais, remarqua-t-elle très judicieusement, comment avez-vous pu m'entendre en passant devant la maison ? ma chambre donne sur le parc, et...

— C'était précisément le long du mur du parc que je passais, dis-je précipitamment et en rougissant beaucoup.

— Mais ce mur est à une grande distance, dit Valentine en me regardant fixement.

— Oh ! dis-je avec un embarras visible, la nuit, le silence..., et puis le vent portait le son vers moi...

— Il n'y en avait pas un souffle. Écoutez, me dit-elle d'une voix qui me parut émue, en posant sa main sur mon bras, le valet de chambre de mon père prétend avoir vu, il y a quelques nuits, un homme pénétrer dans le parc...

Je devins pâle ; elle continua :

— Il affirme de plus avoir vérifié le fait et assure avoir constaté sur le mur des traces positives d'escalade. Hier au soir, comme il faisait encore grand jour, je me suis assise sur ce banc où vous m'avez trouvée, votre tante et vous, à votre première visite, et j'ai cherché des coquillages dans le sable ; or, ce matin, devant ce banc même, précisément à l'endroit que j'ai tant fouillé de mes regards, j'ai trouvé ceci.

Elle me tendit une petite croix de bois qui m'avait été rapportée de Jérusalem. Cette croix, je la portais habituellement suspendue à mon cou, et je l'avais montrée un jour à Valentine comme une relique. Je demeurai interdit.

Alors elle me contempla quelques secondes avec un regard profond et attendri, puis tout son visage prit une expression douloureuse, et elle me dit :

— Vous êtes fou !

— Valentine ! m'écriai-je...

Madame de Villemur entra, on reçut des visites ; il me fut impossible de me retrouver un moment seul avec Valentine, et elle partit sans que je pusse parvenir à lui adresser un mot.

J'eus bien la pensée de lui écrire, mais je ne l'osai point faire. Au lieu de remercier Dieu de l'interruption qui m'avait retenu en deçà de la dernière barrière

qui me restât à franchir, je conservais contre le ciel une rancune dont je comptais bien me servir pour me mettre encore plus à l'aise; mais je ne pouvais me décider à écrire, parce que je sentais, sans m'en rendre compte, qu'il me fallait, auprès de Valentine, au moins l'excuse de l'entraînement.

Je n'avais plus que quelques jours à rester chez madame de Villemur, je n'avais plus surtout qu'un seul dimanche, et ce dimanche, j'y touchais, la scène dont je viens de parler ayant eu lieu un samedi. Mais le lendemain ma tante se trouva fort malade et ne reçut point. Alors, vers midi, muni du plus gauche prétexte, je me présentai chez Valentine : j'y trouvai M. de la Comterie. J'en ressentis une contrariété si visible, que la pauvre Valentine fut obligée de venir à mon secours en appuyant sur l'inquiétude que devait me causer l'indisposition de ma tante. Du reste, M. de la Comterie n'avait pas non plus, de son côté, l'air très satisfait de me voir. Nous nous gênions évidemment tous les deux. Je m'installai effrontément; il resta et nous demeurâmes en arrêt l'un sur l'autre. Mais on apprend mieux la patience au séminaire qu'à la caserne. M. de la Comterie se lassa le premier; il se leva, regarda les tableaux, feuilleta quelques livres; enfin, après quelques manœuvres qu'il crut fort habiles, il s'imagina pouvoir déposer, sans que je m'en aperçusse, dans la corbeille à ouvrage de Valentine, un billet que je surpris. Valentine, qu'il avait osé prévenir du regard, eut peine à réprimer l'indignation que lui causait une pareille insulte : elle restait indécise, ne sachant quel parti prendre, lorsque, me levant résolument, je marchai droit à la corbeille, j'y pris le billet qui venait d'y être déposé, et, le présentant à Valentine, je dis d'une voix ferme et brève :

— De la part de M. le capitaine de la Comterie!

Il y eut dans l'œil de la jeune fille un éclair d'orgueil et de triomphe : elle prit le billet et le déchira.

— Merci, monsieur de Grandval, dit-elle en me tendant la main avec une vraie dignité. Venez, nous n'avons plus rien à faire ici.

— Pardon, dit M. de la Comterie, je voudrais échanger quelques mots avec monsieur.

Les traits de Valentine prirent l'expression d'une vive inquiétude; elle dut sortir cependant, et je restai seul avec le jeune officier. Je ne lui laissai pas le temps de parler. Je pris le premier la parole.

— Je sais, monsieur, ce que vous allez me dire : non, monsieur, non, je ne me crois pas, sous l'habit que je porte, à couvert de la responsabilité de mes actes. Dieu merci! je suis libre encore, et j'aime mieux dépouiller le froc à jamais que de laisser votre insulte impunie!

M. de la Comterie ne pouvait rien objecter à cela, et nous primes aussitôt nos mesures pour qu'une rencontre pût avoir lieu le lendemain. Le père de Valentine survint, nous le saluâmes, et je ne pus que jeter tout bas et rapidement à la pauvre fille interdite et tremblante ces mots :

— Ce soir, dans le parc, à la nuit tombante.

Je sortis, sans oser la regarder, de peur de trouver un refus dans ses yeux. Cette journée, pour moi, fut terrible! Il n'y avait plus à s'en dédire, toutes les entraves étaient rompues, j'entrais en plein dans la lutte, le premier coup de canon était tiré, le combat commençait. Après une telle conduite, après un tel

éclat, je ne pouvais plus songer à rentrer au séminaire; mais, dès lors, j'étais libre, libre sur tous les points! Je n'étais plus un prêtre, j'étais un homme comme tous les hommes, et l'amour me devenait permis. Ma conscience me criait bien que je n'en étais pas moins soumis aux lois de la probité, et qu'en abandonnant, moi pauvre et sans position aucune, à ma passion violente pour une femme riche et promise à un autre, je ne faisais point un acte d'honnête homme; mais je n'étais plus en état de l'entendre et je me laissai emporter par toutes mes énergies vers les rêves enthousiastes d'héroïsmes impossibles. Préceptes, lois, difficultés, obstacles, tout disparaissait pour moi des hauteurs où je m'étais placé pour contempler les choses : la passion n'aperçoit les distances qu'à vol d'oiseau.

Je ne sais comment s'écoulèrent les heures : nous étions au 15 août, c'était le jour de l'Assomption, je n'avais pas assisté aux offices. Je ne lus point, je ne priai point, et mes pensées étaient si désordonnées et si confuses, que je n'en pus tirer aucun sens qui m'aidât à former une résolution précise, un projet exécutable, un plan de conduite quelconque, il me semblait par moments que le temps s'arrêtait dans sa marche, et pourtant quand le soir vint, je fus épouventé de la brièveté du jour. Pour en finir une bonne fois avec le trouble secret de mon âme et couper court à toute revendication incommode de mon jugement, je m'avisai d'un moyen merveilleux : ce fut de décider que je serais tué le lendemain par M. de la Comterie. Cela me mettait à l'aise et me débarrassait de l'avenir.

En arrivant au mur du parc, j'en trouvai la petite porte ouverte. J'entrai. Valentine était assise sur le banc dont j'ai déjà parlé. Ce banc se trouvait près d'une encoignure du parc, au centre d'un bouquet de sycomores; d'épais massifs l'entouraient, au-dessus desquels se dressait le chevet de l'église de Meudon.

Valentine me fit asseoir près d'elle et posa sa main sur la mienne.

— Je suis venue, dit-elle d'un ton doux et triste, parce que vous m'avez fait peur, et parce qu'il faut que tout cela finisse.

Elle s'arrêta, je restai muet; mais deux larmes brûlantes tombèrent de mes yeux sur sa main. Son émotion devint profonde.

— Qu'avez-vous? demanda-t-elle toute troublée et comme si elle ne le savait pas.

— Je vous aime! m'écriai-je avec un atroce déchirement d'âme.

— Vous m'aimez, pauvre malheureux! dit-elle en mettant la main sur son cœur et d'une voix si tendre, qu'elle me sembla trahir une joie secrète, vous m'aimez! Et qu'espérez-vous?

— Rien!

— Voyons, mon ami, rentrez en vous-même. Je ne vous accuserai pas, comme je l'ai fait pour M. de la Comterie, de vouloir m'insulter par l'aveu que j'entends, je sais quelle distance immense vous sépare de cet homme... Mais oubliez-vous tout, jusqu'à l'habit que vous portez?

— Il n'est plus le mien, Valentine.

— Il n'est plus le vôtre? répéta-t-elle avec stupeur.

CHARLES DE LA ROUNAT.

(La suite au prochain numéro.)

LES DENTS

DE JACQUES D'ARMAGNAC.

NOUVELLE HISTORIQUE DU XV^e SIÈCLE.

(Voyez le numéro précédent.)

Louis écouta ce rapport, sans qu'un seul trait de son visage s'altérât et sans cesser de compter et de recompter les petites dents blanches que contenait la cassette ouverte sur la table.

Coittier s'attendait au moins à ce que le roi lui répondît quelque chose. Mais celui-ci gardait un silence obstiné, durant lequel vous n'eussiez entendu que le bruit crépissant que faisaient les dents en tombant les unes après les autres au fond de la cassette d'ébène comme les perles d'un collier dont le cordon s'est rompu. Comme Louis ne faisait pas mine de vouloir répondre, le mire reprit :

— Sire, dans l'intérêt de la science, dans l'intérêt de l'humanité, et peut-être de vous-même, je me permettrai de vous faire une prière. Un médecin comment peut-il étudier la nature d'une maladie intérieure et le genre de remède qu'il doit employer pour la combattre, si le siège du mal, l'intérieur du corps humain, lui reste fermé et par conséquent inconnu ? Le préjugé et la superstition s'opposent à ce que les corps humains soient livrés à l'étude des gens de l'art, c'est seulement en secret et à grand renfort d'argent qu'on peut parvenir à se procurer un cadavre. Veuillez donc, sire, m'octroyer les corps des deux Armagnac quand ils seront morts ; par ce cadeau Votre Majesté méritera bien de toute l'humanité souffrante.

— Pâques-Dieu ! exclama aussitôt Louis, si toutes les demandes qu'on m'adresse étaient aussi modestes que les tiennes, ce serait merveille, en vérité. Je te donnerai bien volontiers les deux garçons, dès qu'ils ne seront plus du nombre des vivants. Avant ce soir je ferai expédier une commission écrite à ce sujet au commandant de la Bastille. Mais, dis donc, maître Coittier, que faites-vous, vous autres mires, des corps que vous avez mis en pièces, après que votre curiosité ou votre science y a vu tout ce qu'elle désire ?

— Ce que nous en faisons ? Nous les enterrons, comme on fait des autres corps. Seulement ceux qui nous passent ainsi par les mains, ont cet inappréciable avantage d'être bien certains de n'avoir pas été mis en terre quand ils étaient encore vivants.

Ni Lazare ni Coittier n'avaient trompé le roi sur l'état de François d'Armagnac. Le pauvre enfant s'affaiblissait chaque jour davantage, et il dépérissait à vue d'œil. Il ne touchait plus au pain que le gardien lui apportait chaque matin pour le remporter le lendemain. Mais, en revanche, avant la moitié de la journée sa cruche se trouvait vidée ; il buvait sans cesse, tant était grande la soif que lui donnait la fièvre dont il était dévoré. Ces symptômes ne purent échapper

à l'œil vigilant de Jacques, qui remarqua avec effroi que son frère bien-aimé devenait toujours plus tranquille dans sa cage, qu'il ne répondait plus qu'en simples monosyllabes et d'une voix de plus en plus faible, que sa respiration était plus rapide et plus irrégulière, qu'il ne mangeait plus, et qu'il avait une soif que rien ne pouvait apaiser.

— François, cher petit frère, lui dit Jacques avec une anxiété mortelle, es-tu bien malade ? Tends-moi la main à travers les barreaux, afin que je sente si elle est froide et si tu as la fièvre.

— Oh ! laisse-moi donc, répondit l'enfant avec l'accent de la supplication. Je suis si fatigué. J'aimerais tant dormir !

— Alors prends du moins mon morceau de couverture, reprit Jacques. Voilà aussi mon pourpoint, afin que tu sois mieux couché.

— Merci, mon bon Jacques, répondit le petit avec reconnaissance. Garde ta couverture et ton pourpoint. Je pourrai bien dormir sans cela. Bonsoir, mon Jacques aimé. Maintenant laisse-moi bien tranquille.

— Bonsoir, a-t-il dit ! murmura Jacques en lui-même ; pourtant nous sommes à peine à la moitié de la journée. Mais ce mot il l'a prononcé d'un ton si étrange qu'on croirait qu'il a voulu dire : « Adieu pour toujours. »

Puis, collant plus étroitement sa figure contre les barreaux de sa cage :

— François, continua-t-il à voix haute, un dernier mot encore, si tu ne veux me faire mourir d'inquiétude. Cher frère, assure-moi bien que tu ne songes pas à... mourir.

Ce dernier mot il ne put le proférer que dans un sanglot déchirant.

Après avoir prêté l'oreille pendant quelques secondes et s'être aperçu que le petit ne répondait plus, Jacques se sentit glacé des pieds à la tête et s'écria :

— Il ne m'entend plus ! Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! écoutez donc ma prière !

Il essaya vainement de se mettre à genoux ; et, levant ses deux mains vers le ciel, il commença à prier du fond de son âme :

— Seigneur, conservez-moi mon frère. J'ai consenti volontiers à donner mes dents pour lui épargner un moment de souffrance. Je ne donnerai pas avec moins de joie ma vie pour conserver la sienne. Il vaut bien mieux que moi. Ne le laissez pas mourir, Seigneur ; je vous en supplie par les angoisses de votre passion, par les douleurs que votre sainte mère a souffertes, par les saints martyrs qui vous ont fait le sacrifice de leur sang en confessant votre nom ! Que si vous voulez l'appeler à vous, permettez que je meure aussi ; car je ne puis ni ne veux vivre sans lui. Faites qu'on nous couche tous deux dans le même cercueil et dans le même tombeau ; faites aussi que nous retournions ensemble auprès de notre bonne mère qui est dans le ciel. Oh ! daignez m'écouter, mon Dieu ! et ne me laissez pas vous implorer en vain !

Ayant dit cette prière avec toute la ferveur de son cœur, mais en l'entre-coupant à chaque moment de sanglots et de larmes, il fixa de nouveau les yeux sur son pauvre frère qui ne bougeait plus, mais qui s'était endormi d'un profond sommeil.

— Comme sa respiration est précipitée ! murmura Jacques toujours plus inquiet. Et comme il gémit par

intervalles ! Ah ! s'il avait seulement une meilleure couche ! S'il avait seulement le banc de bois qui est là-bas dans l'angle de la chambre ! S'il avait au moins voulu prendre mon morceau de couverture et mon pourpoint ! Mon Dieu ! je suis si près de lui et je ne puis pas seulement le toucher. Que j'aimerais pouvoir tenir sa tête sur mes genoux, afin qu'il reposât plus doucement, ou sur ma poitrine, comme faisait notre bonne mère en nous berçant dans ses bras quand nous étions tout petits !

Pendant qu'il se parlait ainsi, il ne cessa de coller son visage plus étroitement contre les barreaux, tourné du côté de son frère et écoutant avec une indicible anxiété la respiration de plus en plus rapide du petit qui dormait toujours. Ainsi le soir vint. Ainsi vint la nuit. Par moments les yeux de Jacques, toujours fixés sur la cage voisine, se fermaient sous le poids du sommeil. Mais il les rouvrait presque aussitôt, et de nouveau il regardait malgré l'obscurité, et de nouveau il écoutait. Vers minuit, il cessa d'entendre respirer François. Alors une angoisse horrible, que les ténèbres et le silence augmentaient encore, navra le cœur du jeune prisonnier.

— Cher frère, murmura-t-il d'une voix étouffée, dors-tu toujours ? Comment te trouves-tu maintenant ? Au nom du ciel, rassure-moi donc par un seul mot, par un seul !

Comme le petit ne répondait ni ne bougeait, Jacques se prit à crier plus fort. Mais il eut beau répéter ses cris ; le même silence continuait à régner.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! exclama-t-il alors en se tordant les mains, ne le laissez pas mourir, ou laissez-moi mourir avec lui ! Pitié, Seigneur ! pitié !

Au milieu de ces cris, de ces prières, de cette angoisse sans nom, l'enfant épuisé s'affaissa à son tour dans sa cage et s'endormit. A la première lueur de l'aube il se réveilla ; sa première pensée et son premier regard furent pour son frère. Il le vit toujours immobile et ne l'entendait plus respirer.

— Mort ! mort ! se dit-il avec l'accent du désespoir.

En ce moment le gardien se disposait à ouvrir la porte de la chambre pour procéder à la visite qu'il faisait chaque jour aux deux jeunes prisonniers. Avant même qu'il eût tiré les verrous, il entendit les cris déchirants de Jacques. Quand il fut entré, il s'arrêta un moment à contempler le navrant spectacle qui s'offrait à ses yeux. Il vit le plus âgé des deux captifs

ébranler de toutes ses forces les barres de sa nasse de fer, en poussant des sanglots et des hurlements presque sauvages, sans détacher ses regards de celle où son frère paraissait inanimé.

Jacques était si complètement absorbé par sa douleur qu'il n'avait pas entendu ouvrir la porte, ni remarqué le gardien, ni vu celui-ci hocher tristement la tête en essuyant une larme.

Il ne l'aperçut qu'après quelques secondes, et lui cria :

— Mon frère est mort. Laissez-moi sortir. Laissez-moi aller auprès de lui, car je veux mourir avec lui. Laissez-moi sortir, au nom du ciel !

Le gardien commença par ouvrir la cage où François était enfermé ; il trouva le petit infortuné immobile, déjà tout refroidi, et affaissé sur lui-même au fond de l'entonnoir de fer. Sans la refermer, sans écouter les cris que Jacques ne cessait de pousser, il s'élança hors de la chambre, pour y rentrer quelques moments après, accompagné du commandant de la Bastille et de plusieurs autres officiers attachés au service de cette formidable forteresse. Tous entourèrent en silence la cage au fond de laquelle l'enfant gisait sans souffle et sans mouve-

ment. Ayant reconnu que le petit prisonnier était bien mort, le commandant ordonna qu'on retirât le corps de l'endroit où il était ; et, cédant à un mouvement de pitié, il permit aussi que Jacques sortît pour quelques moments. A peine libre, celui-ci se jeta comme un insensé sur la dépouille inanimée de son frère, dont il baisa les joues glacées et qu'il arrosa de ses larmes, en s'écriant :

— Tu es donc parti sans m'emmener avec toi ? Je t'ai pourtant prié si ardemment de ne pas t'en aller seul rejoindre notre mère dans le ciel. Et tu ne m'as pas laissé un mot d'adieu, et tu ne m'as pas fait connaître le moment où tu t'en allais ! Tu ne m'as dit qu'un seul mot *bonsoir*, comme tu faisais chaque jour avant de t'endormir. Si tu m'aimes, prie donc le bon Dieu, prie avec notre mère, afin qu'il m'appelle aussi à lui et que nous puissions reposer dans la même tombe. Mais comme tu es amaigri ! A peine si tes membres tiennent encore ensemble. Aussi, pauvre petit, comme tu as souffert ! Voilà bien des jours que tu n'as plus touché à ton pain, si souvent que je t'aie engagé à le faire tremper dans ton eau. Un seul mot encore, mon frère. Souffre-t-on beaucoup quand on meurt ? Oh ! non, n'est-ce pas ? Car tu aurais crié, tu



Mon frère est mort. Laissez-moi sortir.

aurais gémi, comme tu faisais lorsqu'on t'arrachait les dents.

Ici la voix de l'enfant s'éteignit dans des sanglots navrants. Il semblait devenu une image vivante du désespoir. Aussi tous les témoins de cette scène en furent-ils touchés jusqu'au plus profond de leur cœur. On le laissa donc se livrer à tout l'épanchement de sa douleur, et on eut même la charité de ne pas le séparer en ce moment des restes de son infortuné frère. Seulement le gouverneur de la Bastille se hâta d'envoyer des messagers au roi et à Coittier pour les informer de la mort du jeune prince.

Dans ces entrefaites, Lazare entra dans la chambre, afin de se livrer à son opération accoutumée. Ainsi qu'il l'avait annoncé au roi, il n'eut, ce jour-là, à tirer qu'une seule dent. Jacques s'y prêta de lui-même, et, prenant place sur l'escabeau, il dit au géant :

— Brave homme, comme je vous remerciais si vous pouviez m'arracher en même temps le cœur de la poitrine !

Au moment où Coittier arriva pour enlever le corps de François, il y eut une nouvelle explosion de désespoir. Jacques ne voulut pas laisser partir son frère. Il s'y attacha de toutes ses forces. Il fallut que Lazare et le gardien se réunissent pour lui faire lâcher prise. Alors il s'affaissa sur lui-même et tomba évanoui sur les dalles de la chambre.

Coittier mit une main sur le front de l'enfant et murmura tout bas :

— Console-toi, pauvre petit ; car tu seras bientôt réuni à ton frère.

Cette prédiction du mire royal ne tarda pas à se réaliser.

Lazare ne répéta plus que deux fois son opération sur le prisonnier qui restait. Le troisième jour, il parut devant le roi les mains vides, et lui annonça que, par la mort de Jacques Armagnac, il n'avait plus rien à faire à la Bastille.

(La suite au prochain numéro.)

Courrier de Paris.

C'est parmi les intelligences d'élite que la mort semble surtout chercher ses victimes cette année. En moins de huit jours, trois hommes, trois lettrés français célèbres à divers titres, viennent de succomber.

M. Quatremère, le célèbre orientaliste, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort à Paris ; M. Eugène de Pradel, l'improvisateur fameux, qui parcourait la France, il y a quelques années, semant de tragédies, de bouts rimés, de chansons et d'épîtres les chefs-lieux de tous les départements, vient de mourir à Wiesbaden, à l'âge de soixante-dix ans, après quelques heures de maladie ; sa mort a pour ainsi dire été improvisée comme toutes ses œuvres ; enfin, M. Gustave Planche, l'un des critiques les plus éminents de ce temps-ci, en même temps qu'un des esprits les plus honnêtes, l'un des caractères les plus élevés par leur loyauté et leur indépendance, vient de mourir à Paris, à l'âge de quarante-neuf ans, des suites d'une blessure au pied imprudemment négligée.

Peu d'existences ont été plus accidentées, plus tourmentées, que celle d'Eugène de Pradel.

Toute sa vie s'est passée à improviser, et il n'est pas une ville de France où il ne se soit fait entendre. Il a abordé tous les genres : tragédie, comédie, poèmes, couplets, bouts-rimés... Ce qu'il a jeté de vers, souvent de vers extrêmement remarquables, au hasard, est incalculable. Chose bizarre ! de toutes ces improvisations, c'est à peine s'il reste quelques fragments...

Il doit cependant en exister plusieurs entre les mains d'un de nos confrères de la presse que ces luttes poétiques intéressaient. Il les suivait avec soin et sténographiait les œuvres du poète nomade.

Eugène de Pradel était fort instruit. Il avait, surtout en histoire, les connaissances les plus étendues. Il était toujours prêt à traiter tous les sujets qu'on pouvait lui présenter.

Passionné pour le luxe et pour les jouissances de la fortune, il a presque toujours vécu dans la gêne, et, notamment dans ses dernières années, sa position était des plus pénibles. C'était principalement dans un joyeux repas, au dessert, que sa verve prodigieuse était intarissable. Il était impossible de jouer plus résolument avec la rime.

Quant à Gustave Planche, il n'avait jamais aimé le luxe. Né le 16 février 1808, à Paris, élevé par son père, pharmacien, dans des habitudes de travail et dans des goûts bourgeois, il avait dès la jeunesse connu la lutte et le besoin. Il avait dû en effet résister aux volontés de sa famille qui espérait avoir en lui un successeur dans l'établissement paternel. Au lieu d'aller suivre les cours de l'École de pharmacie où il avait pris une inscription, il se mit à étudier les beaux-arts, à parcourir le Louvre et tous les musées en compagnie des peintres avec lesquels il s'était lié ; il se fit même admettre à visiter plusieurs collections particulières et acquit ainsi de connaissances précoces sur les maîtres anciens et sur les modernes.

Bientôt son père apprit avec colère que Gustave Planche ne se montrait jamais à l'École de pharmacie et qu'il perdait son temps à devenir un homme de talent.

Forcé d'opter entre la pharmacie et les beaux-arts, Gustave Planche quitta la maison paternelle et continua ses chères études, bravant la misère et poussant la négligence de sa personne à un point que n'excusait pas même sa pauvreté. Cette négligence lui a été reprochée bien amèrement plus tard, par ceux qui ne pouvaient pas s'en prendre à son talent et qui avaient à souffrir de ses jugements sévères.

Achille Ricourt, directeur de l'*Artiste*, l'accueillit avec empressement. Les premiers articles du jeune critique furent très remarqués et lui valurent tout d'abord une réputation méritée.

M. Alfred de Vigny présenta Planche à la *Revue des Deux-Mondes*, où il publia le Salon de 1831, qui eut un grand succès.

Depuis, il quitta plusieurs fois la rédaction de ce recueil, mais toujours pour y revenir au bout de peu de temps ; vers 1832, il fit partie de la rédaction du *Journal des Débats* ; en 1836, Balzac, qui venait de fonder la *Chronique*, voulut se l'attacher ; Planche publia en effet dans ce recueil divers articles très remarquables ; ce fut là qu'il donna les premières notions et les premiers exemples de haute critique à ce malheureux Chaudesaigues, qui fut un de ses disciples et de ses amis.

De 1839 à 1846, il resta en Italie à étudier les chefs-d'œuvre de maîtres en tout genre ; car il n'avait pas moins de passion pour la musique que pour les lettres et la peinture. A son retour, il reprit le sceptre de la critique à la *Revue des Deux-Mondes*.

Un grand nombre de lettrés et d'artistes, en tête desquels on distinguait MM. Cousin, Alfred de Vigny, Jules Janin, Jeanron, Chenavard, se pressaient à ses obsèques. Jules Janin a prononcé sur la tombe quelques paroles émues qui ont produit sur toute l'assistance une profonde sensation.

Comment, après ce triste début, voulez-vous que je trouve la force de rechercher où en sont à Paris les fêtes et les plaisirs? Dois-je vous parler de la fête de Saint-Cloud, pour laquelle le soleil de l'été de 1857 semble avoir mis en réserve ses derniers sourires? Faut-il vous signaler les merveilles des fleurs qui s'épanouissent au Pré-Catelan en ce moment et vous inviter à aller voir en détail le bel appareil de pisciculture qui vient de s'y installer, en même temps que vous applaudirez aux dernières représentations des *Danseuses espagnoles*?

Mais les théâtres me réclament; ils ont fait preuve depuis dix jours d'une activité prodigieuse.

L'Opéra s'est mis en frais d'une mise en scène magnifique pour le *Cheval de bronze* de MM. Scribe et Auber. Trois morceaux nouveaux ont été ajoutés à la partition originale et le dialogue a été transformé en récitatifs. Les trois morceaux sont deux duos au troisième acte et au quatrième un *octuor* d'un charmant effet, qui a été bissé.

L'exécution, sans donner précisément ce qu'on serait en droit d'espérer de l'Opéra, est cependant suffisante dans certaines parties. Obin est très bien placé; mademoiselle Marie Dussy joue et chante avec beaucoup d'esprit, et Marié fait preuve d'étude et de bonne volonté.

Mais ce qui paraît avoir été surtout l'objet des plus grands soins, c'est la partie dansée. On a fait du nouveau *Cheval de bronze* un véritable opéra-ballet. A ce titre, il a obtenu et il obtiendra un très grand succès. Un joli divertissement est placé au premier acte; en outre, madame Ferraris danse un pas important au troisième acte et occupe à elle seule presque tout le quatrième. Ce qu'elle déploie de légèreté et de force à la fois, de grâce et de finesse, on ne saurait l'exprimer; il y a des moments où l'admirable danseuse qui possède un style si pur et si élevé, sait donner à ses mouvements une originalité piquante qui ressemble presque à de l'esprit. Cette création a été pour elle un véritable triomphe; elle a été rappelée deux fois de suite après son dernier pas.

Au Théâtre-Français, la reprise de *Don Juan d'Autriche* a été accueillie avec plaisir. M. Delaunay a joué en vrai jeune homme ardent et impétueux le principal rôle. MM. Gelfroy, Monrose, Beauvallet et mademoiselle Favart ont partagé son succès. La rentrée de M. Samson et celle de madame Plessy-Arnould ont été célébrées par de vifs applaudissements. *Mademoiselle de la Seiglière*, la spirituelle et touchante comédie de Jules Sandeau, *Une Chatne*, le *Bougeoir*, cette ravissante fantaisie de Caraguel, ont été remis au répertoire courant.

L'Opéra-Comique a repris *Joconde*, pour la rentrée de mademoiselle Lefebvre et de M. Faure, qui ont retrouvé le succès des premiers jours.

Au Gymnase, la *Question d'argent*, une des bonnes comédies de ce temps-ci, quoi qu'on en ait dit, a reparu sur l'affiche; MM. Lesueur, Dupuis, Ferville, mesdames Delaporte et Lesueur y sont applaudis comme par le passé.

La Gaité fait merveille avec le *Père aux écus*, un drame de MM. Ch. Dupeuty et Ferdinand Dugué, qui descend en ligne directe du *Roi Lear* et du *Père Goriot*, mais qui est fortement agencé et produit, notamment au quatrième et au cinquième actes, une profonde impression. Mesdames Lacrosonnière, Suzanne Lagier et Augusta, MM. Lacrosonnière et Surville le jouent avec un ensemble parfait; M. Chilly, dans le principal rôle, émeut vivement les spectateurs par la puissante énergie de ses mouvements dramatiques.

A l'Ambigu, un roman de M. de Montépin, les *Viveurs*

de Paris, a obtenu un certain succès, dû plutôt au titre de la pièce et au talent des acteurs qu'à la valeur même de l'ouvrage. Mademoiselle Page y montre de fort belles toilettes, M. Dumaine y déploie de la noblesse et de la dignité, et M. Laurent est parfois assez comique.

Permettez-moi de terminer en réparant un oubli. J'ai lu un charmant volume de poésies de M. Pierre Barbier: *Feuilles d'avril*, dont je fais, par mon retard, des *Feuilles d'automne*. Il y a de la grâce, du sentiment et parfois aussi de la satire dans ce recueil de vers inspirés par tout ce qu'on aime sur cette terre. Les trois dernières strophes adressées par l'auteur à son livre vous donneront une idée de sa manière:

Oh! que longtemps encor l'aiglon ou les neiges
Vous laissent aux rameaux verdier après l'été;
Et que d'un doux regard parfois tu les protégés,
Sexe charmant que j'ai chanté!

Si pourtant le destin rit de mon espérance,
Et si je dois vous voir, avant la fin du jour,
Au souffle de l'injure ou de l'indifférence,
Mourir et tomber sans retour;

Puisse le ciel guider sous votre ombre naissante,
Au bruit des doux baisers, quelque couple amoureux,
Et qu'un instant du moins, la brise caressante
Vous berce sur des fronts heureux!

Le début de M. Pierre Barbier promet un poète élégant et distingué, surtout s'il se résigne à renoncer aux images banales et aux formules vieilles qui déparent çà et là son joli volume.

Julien LEMER.

MIMOSCLPTURE.

Les modèles que nous avons donnés dernièrement pour ce charmant travail, ont provoqué, de la part d'un grand nombre d'abonnées, des demandes de renseignements auxquelles nous allons répondre en peu de mots.

1° Sous le titre de *La mimosculpture*, M. Sajou vient de faire paraître une brochure illustrée de dessins d'après nature, qui suffit pour enseigner ce nouvel art. Le texte simple et clair, s'appuyant sur les figures, se comprend à première lecture. Cette brochure vaut 4 francs, rendue franco pour toute la France.

2° Les modèles d'apprêts et les modèles d'outils sont désignés et représentés dans la brochure avec indication de leur prix. Ainsi, non-seulement on voit ce qu'on veut demander, mais on connaît la dépense qu'un ouvrage nécessitera. Nous devons ajouter que cette dépense sera toujours peu élevée.

3° M. Sajou, dans l'intention de propager le plus possible ce travail, vend au prix de 42 francs des boîtes qu'il appelle *Boîtes école*, qui contiennent cent quinze objets, composés d'outils, de flacons, d'objets faits et d'apprêts, pour faire deux fleurs de toutes celles qui sont représentées dans sa brochure.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.